



Pavillon bleu : Trottet et Terre sacrée, premiers de la classe

Dans le cadre d'un contrôle des plages, les sites ajacciens qui ont été labellisés en 2017, ont été passés au tamis par l'équipe du pavillon bleu. La commune a respecté ses engagements et garde le titre



Justine Thomas veille à ce que la commune respecte tous les critères de sélection.

Si on veut se baigner en Corse, c'est à Ajaccio qu'il faut aller selon le label pavillon bleu. Sur l'île, on compte seulement deux plages et deux ports qui ont obtenu le label ces deux dernières années.

La plage du Trottet a été labellisée en 2017 et cette année, c'est le cadre idyllique de la Terre sacrée qui s'est vu décerner le précieux label azur.

Hier matin, la ville ainsi qu'un des membres de l'organisation se sont donné rendez-vous pour un contrôle des plages.

"Deux sites ont été labellisés

gralité des critères imposés.

Pour obtenir le titre, la commune doit en faire la demande et présenter les plages qu'elle souhaite voir labelliser. Un jury est mis en place pour étudier les dossiers et accorder, ou non, le label.

Nathalie Ruggeri 2^e adjointe au maire se félicite: "Cela prouve que nous avons une gestion des eaux de baignades de qualité mais pas que. Pour obtenir le label pavillon bleu, il faut vraiment répondre à un tas de critères.

Nous avons postulé l'année dernière car ces deux plages sont équipées pour être labellisées" (lire ci-contre).



Le service environnement et des espaces aménagés de la ville d'Ajaccio ainsi qu'un des membres de pavillon bleu effectuent le contrôle des deux plages labellisées.

PHOTOS PIERRE-ANTOINE FOURNIE